



Province de Québec  
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts  
MRC de Maskinongé

### AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC**, vous est par les présentes donnée par Maryse Allard, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session ordinaire du 7 février 2022, **le premier projet de règlement modifiant le règlement de lotissement # 446-2021**

**Les modifications touchent uniquement l'article 42 de ce règlement.**

Les citoyens désirant donner leur avis sur cette modification du règlement pourront le faire, **via consultation écrite qui aura lieu jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2022 à 16h00**. La municipalité recevra les avis via courrier électronique à l'adresse suivante : [pbaril@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:pbaril@saint-alexis-des-monts.ca) ou par la poste : Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, a/s Patrick Baril, 101, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts, Québec, J0K 1V0.

Prendre note que ce premier projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité, avec l'avis public, à l'adresse suivante : <https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/avis-public>

**DONNÉ** ce 15<sup>ème</sup> jour du mois de février deux mille vingt-deux (2022-02-15).

Signé : Maryse Allard  
Maryse Allard, greffière-trésorière